



PV DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2017

Personnes présentes : Victor VECCHIATO, Jean-Pierre AGRESTI, Ghyslaine ARNAUD IALYNKO, Sandrine BAUP, Annie BLANC, Florence BLANCHET, Huguette CARRON, Alain CHABUEL, Marine CLAVEL, Hélène COLOMBANI, Isabelle GAUTHIER, Hervé LABADIE, David LOOSE, Hélène MILLER, Gabriel PERO, Jean-Louis SERRE, René RIGAUX

Personne absentes excusée : Pierre JAIL

Personnes absentes non excusée : Jean-François BOVE, Chantal ANCE

Présence la Directrice Générale Des Services : Fanny GARCIA

Secrétaire de séance : Florence BLANCHET

M. Pierre JAIL a donné pouvoir à M. Jean-Pierre AGRESTI

1. Approbation du PV du conseil municipal du 22/03/2017

Le PV du conseil municipal du 22/03/2017 est approuvé à l'unanimité

2. Finances- Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs

M. le Maire explique que pour la constitution de la Commission Communale un élément n'a pas été pris en compte, lors du précédent conseil : un commissaire titulaire ainsi qu'un commissaire suppléant doivent être domiciliés hors de la commune.

M. le Maire fait donc une nouvelle proposition tenant compte de cet élément.

La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

3. Finances-Indemnité du receveur

Monsieur le Maire, propose d'accepter la proposition faite par Madame REY fixant son indemnité de conseil au taux de 100% par an et de son indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73€

Précision concernant le mode de calcul de cette indemnité de conseil. Elle est d'une part, calculée en fonction du budget de la commune (Il existe différents paliers) et d'autre part, en fonction du pourcentage des actions de conseil de la trésorière (100% pour Châtel-en-Trièves).

Pour rappel un montant de 1000€ a été voté au budget.

Cette proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

4. Finances-Demande de subvention des associations- Exercice 2017

Monsieur le Maire explique qu'un montant de 4 600 euros a été voté au budget communal pour les subventions aux associations. Ces subventions seront attribuées tout au long de l'année en fonction des demandes déposées par les associations après examen et délibération du Conseil municipal.

Les dossiers complets de demandes de subvention reçues à ce jour sont étudiés par le Conseil :

◆ Ciné-Châtel

La demande comme chaque année concerne l'assurance de l'association pour un montant de 150 euros. Proposé 150 euros.

◆ **ACCA de Cordéac** : demande de subvention de 600 euros. Proposé 200 euros.

L'ACCA de Saint Sébastien n'a pas demandé de subvention, mais la commune leur loue un local à un montant très raisonnable.

◆ **Val d'Akor** : maison familiale créée par les Restaurants du Cœur est un centre d'accueil de séjour pour les personnes défavorisées. Demande de 400 euros. Proposé 200 euros.

◆ **Etalon Bastien** : demande de subvention pour son fonctionnement de 400 euros. Proposé 200 euros.

◆ Etalon Bastien

Demande de financement pour un projet de spectacle de voltige de la fête du village, qui lui, pourra être pris en compte sur la ligne budgétaire « Fêtes et cérémonies ».

Cette demande est suivie de différentes interventions sur l'opportunité de financer par la commune ce projet. Le risque étant que d'autres demandes se manifestent sans que l'on ait une règle précise à opposer.

Il est demandé que les associations porteuses du projet (Etalon Bastien et St Seb Animé) se rapprochent de la commission « Animation » présidée par Jean-Pierre AGRESTI afin de travailler ensemble et de manière précise sur le contenu et l'organisation de ce spectacle.

◆ **Badminton Mens** : demandé 200 euros. Proposé 200 euros.

- ◆ **La Réserve (Ressourcerie de l'Etrier)**: demandé 100 euros. Proposé 100 euros.
- ◆ **Collectif d'entraide** : demande non précisée. Proposé 200 euros.
- ◆ **Cueille la vie** : demandé 200 euros. Proposé 200 euros.
- ◆ **Collège de Mens** : Le dossier est à revoir, à vérifier. La demande est donc en attente à ce jour.
- ◆ **Circuit pédestre du Trièves** : Cette association organise différentes manifestations : des activités de marche, des sorties avec des personnes handicapées avec le centre de vacances L'Ermitage Jean Reboul (l'association s'est équipée de Joëlettes dont elle doit assurer le bon fonctionnement) et le Trail de la Ronde du Mont Aiguille. Après discussion il est proposé 200 euros.
- ◆ **Coopérative scolaire de Cordéac** : demandé 160 euros. Proposé 200 euros.
- ◆ **Coopérative scolaire de Mens** : elle concerne les enfants scolarisés à l'école maternelle. Demandé 120 euros. Proposé 200 euros.
- ◆ **Centre Léon BERARD** : la somme de 300€ donnée les années antérieures est maintenue.

Intervention pour connaître la suite à donner sur les demandes de subvention des élèves scolarisés à l'école Ste Thérèse de La Mure.

A ce propos, est alors évoqué le dossier de demande du LYPPRA de la Mure de payer des arriérés. Aucun document explicite, justifiant cette demande n'a été retrouvé à ce jour. Un rendez-vous est à fixer avec le Directeur du LYPPRA.

Les propositions de subventions sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité.

5. Finances-Occupation du domaine public

Monsieur le Maire propose de fixer les conditions de tarification d'occupation du domaine public pour la commune de Châtel-en-Trièves du fait que l'utilisation du domaine public doit être soumise à autorisation précaire et révocable s'accompagnant obligatoirement du paiement d'une redevance.

L'application de la présente convention concerne l'occupation du domaine public par un camion pizza sur la place de la Mairie de St Sébastien, les samedis soir.

Monsieur le Maire propose de fixer le forfait hebdomadaire à 3€, comme pratiqué sur la commune historique de Saint Sébastien.

La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

6. Finances-Création d'une régie de recette pour la Chambre d'alpage de Bachilienne

Monsieur le Maire explique qu'il convient de créer une régie de recette pour la gestion de la chambre d'alpage de Bachilienne pour le compte de la nouvelle commune de Châtel-en-Trièves, avec un fond de caisse de 50€.

Cette régie sera installée au siège de Saint-Sébastien (coffre-fort).

Cette régie fonctionnera de l'ouverture de la piste de Bachilienne jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Monsieur le Maire propose que Manon MARGIOTTA soit désignée comme régisseur et Fanny GARCIA suppléante en cas d'absence de cette dernière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Commissions communales

Développement communal

Monsieur Jean-Pierre AGRESTI expose le travail de la commission en reprenant la feuille de route reçue par les membres du conseil.

Pour cette année, en accord avec le conseil municipal présent, trois axes de travail sont dégagés :

- Diagnostiquer les états des logements communaux sur le plan qualitatif
- Harmoniser les méthodes locatives
- Travailler sur le foncier communal

Monsieur le Maire demande si la question du centre bourg de Cordéac a été évoquée. Madame Fanny GARCIA précise que le CAUE fera une présentation lors de la prochaine réunion.

Développement économique

Monsieur Gabriel PERO rappelle la date de la prochaine commission le 8 juin 2017.

Il expose ensuite les trois priorités pour cette année :

- Travail à partir de la synthèse de l'AURG (Agence d'Urbanisation de la Région Grenobloise) sur la stratégie de développement économique de la Communauté de Commune du Trièves dont certains tableaux seront retenus. Messieurs David LOOSE et Jean-Pierre AGRESTI vont se joindre à Monsieur PERO pour travailler sur ces documents.
- Travail et développement du projet de Talon en s'appuyant sur le COPIL et l'association « O'Talon »
- Concentration sur l'axe de la Marmottière et le PRL : il existe plusieurs hypothèses, plusieurs pistes de travail. La commission fera une proposition au conseil municipal.

Cette commission travaille en lien avec la commission développement communal quant à la dynamique des logements communaux qui est un potentiel.

Voirie

Monsieur Hervé LABADIE présente les différents travaux prévus :

- Entretien des chemins **de Ribeyre**, des Gachets et du Chambon
- Elagage
- Fauchage
- Balayage

Une remarque est faite quant aux déchets de plus en plus nombreux aux bords des routes et chemins. Monsieur, le Maire informe que la déchetterie de Mens devrait rouvrir le 3 juin.

Il est ensuite question du choix de l'emplacement des molocks sur la commune : le Département souhaite modifier l'emplacement prévu aux 4 chemins.

Une réunion publique sur les ordures ménagères doit avoir lieu avec Monsieur DRURE, vice-président à l'environnement.

Réseaux, énergies, eau

Monsieur Jean-Louis SERRE énumère différents points :

Eclairage public

Sur la commune historique de St Sébastien :

Mise en sécurité des coffrets

Demande de devis pour les horloges astronomiques

Remplacement des ballons fluo remis à plus tard

Sur la commune historique de Cordéac :

Diagnostic de l'éclairage de la traversée du village

Des habitants ont manifesté leur mécontentement face à certaines coupures d'électricité dans le village non prévues. Un courrier d'information va être rédigé auprès d'ERDF.

Eau

Travaux :

Périmètre de captage (Macheny et Les Bayles)

Réserve d'eau de Lapeyre

Portes des captages de Cordéac (Fontaniou, Garçons)

Entretien et débroussaillage

Le transfert de la compétence de l'eau au niveau de la CCT est en discussion. La CCT aura la compétence et fera surement des conventions avec les communes.

Un technicien va être embauché par la CCT pour faire une étude et des propositions sur les conséquences de ce transfert.

Entretien des bornes incendies

L'Assemblée des Maires : environ seulement la moitié des maires ont répondu. Du matériel d'occasion a été acheté pour l'entretien.

Quelques pistes de travail :

Harmoniser les taxes de branchement

Partage de l'eau avec la commune de Pellafol, les secrétaires sont à la recherche de convention.

Lagunage plan d'épandage prévu

Remarque : Dans le prochain bulletin municipal, il serait opportun de rappeler ce que l'on peut jeter dans les égouts.

Développement agricole

Monsieur Alain CHABUEL présente le travail de la commission.

La forêt :

La Chartre forestière permettrait de planter des sapins pour Noël afin d'éviter le prélèvement « sauvage ».

Les plantations se feraient sur les communes de Châtel -en-Trièves et St Michel les Portes.

Le groupement pastoral :

La convention de pâturages a été signée avec l'ONF et envoyée à la DDT.

Des interrogations ont émergées des discussions de la commission quant à la capacité de la commune à conserver de l'agriculture.

Il est proposé un recensement des terrains pour l'agriculture, le maraîchage ou d'autres techniques. La crainte est que de voir trop de surfaces agricoles abandonnées d'ici quelques années.

Monsieur Jean-Pierre AGRESTI intervient pour préciser que la CCT engage un diagnostic des terrains menacés de friches.

A la requête de Monsieur le Maire, il est proposé de reporter au prochain conseil municipal les points de l'ordre du jour suivant:

- 8- Point d'avancée du projet du Domaine de Talon
- 9- Points divers : définition du nom des habitants de Châtel-en-Trièves, procédure de réservation et de locations des salles communales, exposition photos, réunion publique sur la modification de l'organisation de la collecte des déchets

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Préparation des bureaux de vote

Madame Fanny GARCIA rappelle les règles de tenue d'un bureau de vote :

Constitution minimale: un président, deux assesseurs et un secrétaire

Le président, le secrétaire et les assesseurs titulaires seront obligatoirement présents à l'ouverture et à la fermeture du bureau de vote.

Le bureau de vote doit être constitué a minima de deux personnes : le président titulaire ou suppléant et un assesseur).

Proposition de la tenue du bureau de vote n°1 à Saint Sébastien :

	1^{er} tour des élections présidentielles du 23/04/2017	2^{ème} tour des élections présidentielles du 07/05/2017
8h30-10h30	Jean-Pierre AGRESTI (président) Marine CLAVEL (Secrétaire) Sandrine BAUP	Jean-Pierre AGRESTI (président) Ghyslaine ARNAUD IALYNKO (secrétaire) René RIGAUX
10h30-13h	Hervé LABADIE (président suppléant) Pierre JAIL	Hervé LABADIE (président suppléant) Hélène MILLER
13h-15h30	Hervé LABADIE Alain CHABUEL	Hervé LABADIE Hélène COLOMBANI
15h30-19h	Jean-Pierre AGRESTI Marine CLAVEL Ghyslaine ARNAUD IALYNKO	Jean-Pierre AGRESTI Ghyslaine ARNAUD IALYNKO Alain CHABUEL

Proposition de la tenue du bureau de vote n°2 à Cordéac :

	1^{er} tour des élections présidentielles du 23/04/2017	2^{ème} tour des élections présidentielles du 07/05/2017
8h30-10h30	Victor VECCHIATO (président) Annie BLANC (secrétaire) Jean-Louis SERRE	Victor VECCHIATO (président) Florence BLANCHET (secrétaire) Annie BLANC
10h30-13h	Gabriel PERO (président suppléant) Isabelle GAUTHIER	Gabriel PERO Isabelle GAUTHIER Jean-Louis SERRE
13h-15h30	Gabriel PERO David LOOSE	Gabriel PERO Huguette CARRON
15h30-19h	Victor VECCHIATO Annie BLANC Huguette CARRON	Victor VECCHIATO Florence BLANCHET David LOOSE

Ces 2 tableaux feront l'objet d'une validation définitive et communiqués en début de semaine aux intéressés.

Monsieur le Maire lève la séance de ce conseil municipal à 00h15.